



Pb de bail et garant suite a separation

Par **tai1731**, le **07/04/2008** à **17:56**

Bonjour,

Je suis séparé et mon ex copine garde l'appartement. J'ai fait la désolidarisation du PACS et annoncé ma prise de congès des locaux. Nous effectuons le transfert de bail. Cependant il y a une clause de cosolidarité qui m'oblige à être redevable des impayés. Ma mère était à l'époque garant, et depuis mon départ nous avons demandé à ce que le changement de garant soit fait. Quels moyens avons nous pour régulariser cette situation, car les parents de mon ex ne veulent pas se porter garant de leur fille.